

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA agricole public des Hauts-de-France - Certificat de Spécialisation Agricole - Conduite d'un élevage ovin viande - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

CFA agricole public des Hauts-de-France - Certificat de Spécialisation Agricole - Conduite d'un élevage ovin viande - en apprentissage (27211)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA agricole public des Hauts-de-France - Certificat de Spécialisation Agricole - Conduite d'un élevage ovin viande - en apprentissage (27211)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	admission	Lors de l'entrée en formation il faut : Etre titulaire d'un diplôme agricole (Bac Pro CGEA, BP REA, BTSA ACSE, BTSA PA ou spécialité voisine Soit de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle dans un emploi en rapport avec la formation	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	admission	Manifester de l'intérêt pour les productions animales, les élevages spécialisés et les soins aux animaux d'élevage Disposer d'aptitudes pour s'adapter à un système de production animale, de transformation et de commercialisation des produits.	Important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	Etre capable de gérer un atelier ovin viande. Etre motivé par l'atelier ovin.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux est réalisé par une commission constituée de formateurs avec la prise en compte des données suivantes :

- . Les notes de 1ère et de terminale, ainsi que la filière d'origine pour son adéquation avec la formation demandée,
- . La fiche avenir qui nous donne des indications importantes sur la méthode de travail, l'autonomie, la capacité à s'investir, à réussir dans la formation, l'engagement et l'esprit d'initiative,
- . Le projet de formation qui permet une visibilité sur la cohérence du projet est très important,
- . Les bulletins qui permettent d'évaluer le profil du candidat en termes d'assiduité, de travail et de discipline.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous tenons compte des appréciations de l'équipe pédagogique sur le savoir-être et plus particulièrement sur l'assiduité : un comportement sérieux pendant les années précédentes est globalement attendu.

Le document qui nous permet de mieux connaître le.la candidat.e est le projet motivé qui malheureusement est souvent négligé : nous conseillons aux candidats de prendre le temps de la réflexion et de bien expliquer les raisons du choix de cette formation,

Signature :

Etienne Meyer,

Chef d'établissement de l'établissement CFA
agricole public des Hauts-de-France